

CATÉGORISATION "DÉCENTRÉE" OU "LATENTE" DANS LA REPRÉSENTATION D'UNE TRANSACTION INTER-ETHNIQUE

Bruno Hup, Sandra Veit, Jean-Pierre Deconchy

Université de Paris X, France

I. BREVES REMARQUES "THEORIQUES"

1. - A l'origine, la courte recherche présentée ici était animée par l'intérêt que nous portions aux représentations sociales qui interviennent dans l'analyse d'une transaction particulière (en l'occurrence la translocation d'un appartement) et dans l'évaluation de l'objet sur lequel porte cette transaction. D'emblée, cette transaction était située dans une situation que l'on pourrait dire "interethnique", ici réduite à la différence ou à la similitude de la couleur de la peau des transacteurs (couleur globalement définie comme "noire" ou comme "blanche", avec toutes les imprécisions de cette alternative).

2. - Alors même que les sujets sur lesquels porte l'étude seront tous "blancs", nous nous trouvons d'emblée dans le contexte de ce que l'on appelle la "catégorisation sociale".

a. - La littérature d'origine est trop abondante pour que l'on songe à rendre compte des travaux ainsi que de leurs théorisations portées et portantes qui ont mis en évidence les stratégies différenciées d'évaluation des attributs et des performances de l'in-group et de l'out-group: ceux-ci étant d'abord définis par des indicateurs relativement univoques (par exemple: Tajfel & Wilkes, 1963), rapidement modulés par la référence à des indicateurs croisés (Deschamps, 1977).

b. - Ce modèle a connu des "innovations importantes", portées par des "recherches (qui) insistent sur le fait que les critères d'appartenance à des catégories sont souvent multiples, qu'ils ne fonctionnent pas nécessairement par des inclusions ou exclusions tranchées, et qu'il y a des degrés et des niveaux hiérarchisés d'appartenance à des catégories" (Doise, 1987).

c. - Ces "classifications multiples d'un même acteur social" peuvent peut-être susciter, en contrepoint, des cibles d'évaluation de cet acteur social autres que ses attributs ou que ses performances: soit au plan des *objets* qu'il possède ou qu'il utilise ou même de la *conception* qu'un autre acteur, socialement situé, a eue de ces objets. C'est ce qui, ici, est mis brièvement sous étude.

3. - Dans la mesure où il s'agit de la *transaction* d'un objet (possédé ou) utilisé, on peut se demander si l'homogénéité des deux acteurs de la transaction (homogénéité référée, en l'occurrence, à la couleur apparente de la peau) intervient dans l'évaluation de l'*objet* sur lequel porte la transaction et dans l'évaluation de la *conception* de cet objet.

C'est sur la base de ces questions, -dont la conceptualisation d'ailleurs en retirera peut-être un éclairage-, que l'on a bâti la quasi-expérimentation décrite ci-dessous.

II. EXPERIMENTATION

A. - Le scénario

Les deux expérimentateurs (une femme, un homme) se sont présentés aux sujets comme travaillant pour le "Centre d'Etudes sur l'Habitat et l'Urbanisme en Ile de France". L'étude a été décrite comme une analyse des transactions *locatives*. Après avoir précisé que, "dans notre région, 65 % des personnes habitant en appartement sont locataires de cet appartement", on évoque les "quelques problèmes" que posent "les changements de locataires", notamment en ce qu'"il n'est pas toujours facile d'évaluer des lieux déjà anciens". C'est pour comprendre "comment se font ces appréciations", qu'on propose aux sujets d'examiner le cas précis d'un appartement qui fait actuellement l'objet d'un changement de locataires à Belmont (Oise). Dans ce cas concret, "les anciens locataires, Monsieur et Madame CISSE et leur enfant", viennent de déménager "dans l'Orne", "en accord avec le propriétaire". Monsieur et Madame LOMBE et leur enfant "qui viennent ... de la Mayenne vont", très prochainement, "s'installer dans cet appartement, ainsi qu'il en a été décidé avec le propriétaire".

B. - Les variables

1. Les variables indépendantes. Nous avons opté pour un plan à trois facteurs indépendants, chacun à deux modalités: $S < A2 * B2 * C2 >$.

Un premier facteur indépendant (A) "illustre" muettement le document où l'on présente le scénario avec une photographie du visage de Monsieur CISSE, locataire antérieur. Dans un cas (A1), son visage est "noir", dans l'autre cas (A2), son visage est "blanc".

Un second facteur indépendant (B) "illustre" muettement le document où l'on présente le scénario avec la photographie du visage de Monsieur LOMBE, locataire ultérieur. Dans un cas (B1), son visage est "noir", dans l'autre cas (B2), son visage est "blanc".

Un troisième facteur indépendant (C) intervient à propos de l'ordre de présentation de deux questionnaires, tous deux composés de neuf questions chacun (l'un d'eux porte sur l'évaluation de l'état des lieux, l'autre sur la conception de l'appartement: cf.: *infra*, variable dépendante). Chacun de ces questionnaires - et chacune des questions qui les composent - peut donc être résenté dans la première partie de la séquence (C1) ou dans la seconde partie de la séquence (C2).

2. Les variables dépendantes. Trois photographies (11 x 14 cm), en couleurs, sont communiquées aux sujets (appartement vide de meubles: cuisine, sanitaires, séjour): c'est sur elles que portera l'évaluation de l'"état de lieux". Leur est également communiqué le plan général mais détaillé de l'appartement F3: c'est sur lui que portera l'évaluation de la "conception de l'appartement".

Neuf questions (Q1 à Q9) sont posées pour évaluer *l'état de l'appartement*, tel que les photographies en rendent compte (Q1: peinture de la cuisine; Q2: carrelage du sol de la salle de bain; Q3: radiateur du séjour; Q4: carrelage des murs de la salle de bain; Q5: moquette du séjour; Q6: équipements de la cuisine; Q7: papiers peints du séjour; Q8: lino-sol de la cuisine; Q9: sanitaires de la salle de bain). Neuf autres questions (Q10 à Q18) sont posées pour évaluer ce qui relève de *la conception* ("par l'architecte") de l'appartement tel que le plan permet d'en présumer (Q10: commodité de la disposition des pièces; Q11: clarté générale de

l'appartement; Q12: intimité possible pour chacun; Q13: possibilité de meubler; Q14: facilités de chauffage; Q15: adaptation à la vie familiale; Q16: espace global disponible; Q17: isolation au bruit; Q18: facilités de contact avec les voisins). Pour les 18 questions, les évaluations sont faites sur des échelles à six cases, allant de TRES INSATISFAISANT (-3) à TRES SATISFAISANT (+3).

C. La population

Sous l'une ou l'autre de ses huit présentations, l'épreuve a été appliquée à 270 étudiants principalement de Droit et de Gestion (presque tous âgés de 18 à 29 ans). De cette population, on a extrait au hasard huit "groupes" de 30 sujets chacun, dont on avait, par ailleurs, établi qu'ils étaient eux-mêmes "blancs". Finalement, l'échantillon se compose de 146 femmes et de 94 hommes, distribués au hasard dans les huit groupes: cette variable n'a pas été prise en compte.

III. RESULTATS

A. - Vue d'ensemble

On trouvera au *Tableau 1*, les ANOVAS établies questions par question. On constate immédiatement que, (à une exception près: A * C pour la Question 16), les trois facteurs n'ont nulle part interagi. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'interaction simple A * B (ancien locataire noir/blanc * locataire ultérieur noir/blanc). Les sujets, en l'occurrence "blancs", n'ont organisé leurs évaluations en fonction ni de l'homochromie ou de l'allochromie (du visage) des partenaires transactionnels; ni, en cas d'hétérochromie, en fonction de l'orientation de la transaction. Le(s) modèle(s) classique(s) de la catégorisation sociale n'ont, en tous cas, pas eu de réfraction représentationnelle chez les sujets.

B. - A Facteurs simples

Cette atonie de la structure interactive est d'autant plus notable que, à Facteurs simples, les résultats sont nets et suggestifs (Cf.: *Tableau 2*).

1. **Le Facteur B: "couleur" du locataire ultérieur.** *Sur fond non-interactif* des trois facteurs, la "couleur" du locataire ultérieur n'intervient *jamais* dans l'évaluation: qu'il s'agisse de *l'état des lieux* ou de la *conception du logement*.

2. - **Le Facteur C: place dans la séquence.** D'une façon générale, quand une évaluation (sur *l'état des lieux* ou sur la *conception* architecturale) est faite dans la seconde partie de la séquence, elle tend à être plus positive. Il peut s'agir d'un processus cognitif général de genre *progressif*. On pourrait aussi se demander s'il s'agit d'un phénomène de délimitation, -sinon d'alternative-, entre le bloc "évaluation de *l'état des lieux*" / "évaluation de la *conception* architecturale". A l'appui de cette dernière hypothèse, on pourrait éventuellement remarquer que le *facteur C* est, semble-t-il, plus discriminant pour les évaluations de *l'état des lieux* (7 écarts significatifs à $\leq .05$; 2 à $\leq .10$) que pour les évaluations de la *conception* architecturale (4 écarts significatifs à $\leq .05$; 1 à $\leq .10$). Apparemment disjointe de notre intérêt principal, cette modulation de l'effet de séquence, -selon qu'il s'agit du critère direct "état" ou du critère indirect "conception"-, n'est pourtant pas sans apport, qui reste à examiner et à établir.

Tableau 2

Moyennes à facteur simple (A, B et C), significativité du F (1,232) à $\leq .05$. (a) à une moyenne plus élevée correspond une évaluation plus positive; b) de modalité à modalité de chaque facteur, l'évaluation moyenne la plus positive a été soulignée, indépendamment de sa significativité).

		CONCEPTION DE L'APPARTEMENT																	
		ETAT DES LIEUX																	
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14	Q15	Q16	Q17	Q18
A	Noir	1.383	1.582	1.467	1.458	2.575	1.500	3.142	1.742	1.450	3.967	3.725	3.342	3.842	3.692	2.950	3.850	3.650	3.475
	Blanc	1.458	1.533	1.500	1.450	2.617	1.567	3.300	1.833	1.467	4.383	3.983	3.717	4.108	4.192	3.325	4.133	4.117	3.450
	(F) : p.	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	.027	ns	ns	ns	.012	.050	ns	.014	ns
B	Noir	1.383	1.525	1.558	1.417	2.583	1.483	3.158	1.775	1.433	4.250	3.808	3.375	3.950	3.992	3.175	4.025	3.867	3.458
	Blanc	1.458	1.600	1.408	1.492	2.608	1.583	3.283	1.800	1.483	4.100	3.900	3.683	4.000	3.892	3.100	3.958	3.900	3.467
	(F) : p.	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
C	1 ^{ère} partie du questionnaire	1.583	1.783	1.600	1.583	2.967	1.658	3.758	2.083	1.558	4.242	3.717	3.325	3.733	3.758	2.933	3.733	3.842	3.433
	2 ^{ème} partie du questionnaire	1.258	1.342	1.367	1.325	2.225	1.408	2.683	1.492	1.358	4.108	3.992	3.733	4.217	4.125	3.342	4.250	3.925	3.492
	(F) : p.	.006	.001	ns	.023	.000	.042	.000	.000	ns	ns	ns	.050	.011	ns	.037	.007	ns	ns

3. - **Le Facteur A: "couleur" du locataire antérieur.** En première analyse, c'est probablement ici que les résultats sont les plus suggestifs. La "couleur" du propriétaire antérieur n'intervient *jamais* (quelle que soit la place de l'évaluation dans la séquence) dans l'évaluation de l'état des lieux (étendit-on le seuil de probabilité à $p. \leq .10$). Sur foi de document photographique constant et pour des sujets "blancs", l'état matériel d'un logement (cuisine, sanitaires, séjour) n'est pas différent selon que ce logement a été habité par un "noir" ou par un "blanc". Par contre, quand le logement a été habité antérieurement par un noir, sa *conception* architecturale est presque systématiquement sous-évaluée par rapport à la conception du même logement antérieurement habité par un blanc. C'est le cas à $p. \leq .05$ pour quatre cibles d'évaluation (plus une cible Q12 à $p. \leq .10$; plus -subjectivement- de façon tendancielle pour trois autres cibles). Sur analyse d'un plan architectural constant, la conception d'un logement est d'autant moins satisfaisante qu'il a été jusqu'ici habité par un "noir".

Conclusion provisoire.

1. - On peut résumer ainsi les résultats peut-être obtenus:

a. - Les "attributs" intrinsèques et les "performances" directes de l'ancien et du futur locataire ("noir" et/ou "blanc") n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. On a seulement fait intervenir l'évaluation, par des sujets "blancs", d'un *objet déjà utilisé* par un locataire ("noir" ou "blanc") ainsi que la *conception* architecturale de cet objet par un tiers et dans un cadre particulier de problème d'urbanisation.

b. - L'"homo-chromie" ou l'"allo-chromie" des deux acteurs de la transaction n'a par joué (aucune interaction entre les facteurs n'est significative); n'a pas non plus joué la "couleur" du futur locataire. Par contre celle de l'ancien locataire est intervenue. Elle ne l'a pas fait en ce qui concerne l'état des lieux que l'ancien locataire laisse derrière lui et que, en l'absence d'autre médiation sur l'histoire de l'appartement, on peut d'une certaine manière référer de façon *médiate* aux "performances" de l'ancien locataire. Par contre, la *conception* architecturale des lieux est évaluée comme d'autant moins bonne que ceux-ci ont été occupés par un "noir", et alors même que cette conception ne peut être référée ni aux *attributs* ni aux *performances* de ce dernier.

2. - Ces résultats paradoxaux pourraient être *interprétés* en référence à deux systèmes de validation, qui ne sont d'ailleurs pas tout-à-fait disjoints.

a. - On pourrait songer, sur fond de catégorisation sociale relativement atone, à ce que la représentation sociale qui filtre le système d'évaluation se déplace du *sujet* évalué (les "noirs" salissent plus - ou salissent moins - que les autres les lieux où ils habitent) vers l'*enveloppe socio-idéologique globale* où la transaction est menée (en relation avec des données de société complexes, les "noirs", plus que les autres, habitent des appartements au rabais, mal construits et mal conçus). Cette interprétation devrait tout de même rendre compte de ce que le statut du locataire ultérieur n'intervient pas. Mais le fait-même que l'explication peut ainsi être évoquée en termes alternatifs montrerait que *tout* plan expérimental inséré dans la paradigme "catégorisation sociale" devrait intégrer, s'il se peut à titre de variable, la référence à cette enveloppe socio-idéologique globale.

b. - On pourrait rapprocher cette situation de catégorisation "transférée" de bien des travaux qui portent sur l'articulation entre les influences manifestes et les influences latentes. Il n'est pas impossible que, là où nous en sommes, le recours à des indicateurs de

discrimination simplistes et primitifs ("manifestes" ?) ne soit plus totalement disponible alors même que, peut-être, ces indicateurs restent socialement dominants et majoritaires. En neutralisant les stratégies massivement catégorisatrices et en faisant jouer des stratégies plus discrètes, les sujets "valideraient" ces autres stratégies "en se décentrant de la norme dominante" (Mugny, Butera, Perez & Huguet, 1991). Sous cet angle, les résultats obtenus - et qu'il resterait à confirmer- pourraient relever, au moins de loin et partiellement, du phénomène de conversion dont on a dit qu'il "embrasse toutes les formes de changement d'opinion ou de représentation" (Moscovici & Mugny, 1987).

REFERENCES

- Beauvois, J.L., Joule, V., Monteil, J.M. (Eds.) (sous presse). Perspectives cognitives et conduites sociales. Cousset: Delval.
- Deschamps, J.C. (1977). L'attribution et la catégorisation sociale. Berne: Lang.
- Doise, W. (1987). Identité, conversion et influence sociale. In S. Moscovici & G. Mugny (Eds.), Psychologie de la conversion. Cousset: Delval.
- Moscovici, S. & Mugny, G. (1987). Psychologie de la conversion. Cousset: Delval.
- Mugny, G., Butera, F., Perez, J.A. & Huguet, P. (sous presse). Les routes de la conversion: influences minoritaires et majoritaires. In J.L. Beauvois, R.V. Joule & J.M. Montail (Eds.), Perspectives cognitives et conduites sociales. Cousset: Delval.
- Tajfel, H. & Wilkies, A.L. (1963). Classification and quantitative judgment. *British Journal of Psychology*, 54, 101-104.

Bruno Hup
Sandra Veit
Jean-Pierre Deconchy
Equipe de Recherche
"Représentations sociales et processus idéologique"
Université de Paris X
Av. de la République 200
92001 Nanterre
France